L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 JANVIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 11 JANVIER 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES À L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Nash & Endgent, au No 96 rue St Charles, montres or et argent.

Par Shera & Co., dans leurs salles d'encan, hôtel Ste. Marie, meubles de toutes sortes.

LÉGISLATURE.

La Législature se réunit demain à midi, à la Maison d'Etat. Cette assemblée est la première qui ait été élue en vertu de la nouvelle Constitution, bien que de soient les anciennes lois électorales qui aient été appliquées pour la conduite de l'élection.

Les démocrates y comptent dans les deux chambres une imposante majorité. Par la nouvelle Constitution les législateurs sont débarrassés des obstacles et des entraves que la Constitution de 1868 opposait comme une barrière aux dispositions réformatrices de la dernière Législature démocratique.

Enfin, le terrain est déblayé. Le passé ne serait plus qu'un affreux cauchemar, s'il ne restait, malheureusement encore, des ruines matérielles qui ne pourront être réparées qu'avec le temps.

Cette œuvre réparatrice déjà si bien commencée par la Convention, c'est le devoir de la Législature de la continuer, de la compléter.

La Constitution a détruit les monopoles, abaissé considérablement l'intérêt de la dette, réduit les dépenses de toutes les branches du gouvernement au minimum strictement nécessaire pour l'administration des affaires publiques, et assuré aux contribuables un important allégement aux charges de l'impôt par la limitation des taxes à un maximum de 6 mills.

Toutes les grandes réformes sont ainsi établies en principe. La Législature n'a qu'à suivre des règles toutes tracées et à obéserver les sages limites posées à l'exercice de son pouvoir.

Mais, pour que les réformes décrétées par la Constitution portent leurs fruits, il faut que l'assemblée, nouvellement élue, se montre inspirée de l'esprit qui a guidé la Convention dans ses délibérations. Il n'y a pas de doute possible sur ce que désire, sur ce que veut le peuple de cet Etat, et il a le droit d'attendre de ses élus qu'ils se conforment à ses vœux, qu'ils donnent satisfaction à ses besoins.

Il dépend de nos législateurs d'attacher leurs noms à une grande œuvre de régénération pour la Louisiane. S'ils remplissent leur mandat avec consciencie, avec fidélité, ils auront, comme les membres de la constituante, bien mérité du peuple qui les a élus.

Nous avons la confiance qu'ils seront à la hauteur de leur tâche, et que la longue et laborieuse session qui va s'ouvrir, aura pour résultat le remplacement de l'odieux fatras de la législation radicale par un ensemble de lois claires, simples, bien coordonnées et dont les bienfaits se feront sentir aux générations à venir aussi bien qu'à la génération présente.

Le Gouverneur Francis T. Nicholls.

Dans deux ou trois jours, le gouverneur Francis T. Nicholls cédera à son successeur le poste qu'il occupe depuis deux ans. Le nom de ce loyal soldat, de cet éminent patriote restera éternellement attaché aux souvenirs glorieux de l'affranchissement de la Louisiane, et c'est un devoir agréable pour nous de rendre un juste hommage à celui qui a été le premier gouverneur réellement élu de la Louisiane depuis la guerre de sécession.

Elu en novembre 1876, dans les circonstances les plus difficiles et voyant son élection contestée par le parti de la fraude et de l'usurpation, parti habitué à nécrasier devant aucun moyen, Francis T. Nicholls avait annoncé en termes formels son intention d'être le gouverneur de la Louisiane et de maintenir avec les droits qu'il tenait de l'élection, le droit du peuple à avoir un gouvernement de son choix. Il a tenu sa parole.

Nous espérons que l'histoire des émouvants évènements qui se sont passés du 1er janvier 1877 jusqu'au jour où le gouverneur élu a pu prendre possession du Capitole, sera fidèlement tracée un jour par quelque écrivain impartial et consciencieux. Cette histoire dira de quelle énergie, de quelle prudence, de quelle sagacité a fait preuve Francis T. Nicholls dans ces périlleuses conjonctures. Sans céder un pouce de terrain, sans jamais fléchir dans la revendication de ses droits, il sut éviter une effusion de sang, un conflit qui eût laissé d'amers ressentiments et des rancunes de longtemps irréconciliables.

La haute estime dont il jouissait, l'auréole d'une vie d'honneur, de loyauté et d'héroïsme qui entourait son nom, lui donnaient un prestige et une autorité qui ont grandement contribué au succès de notre cause. On peut douter que les choses eussent tourné aussi heureusement, si tout autre que Nicholls eût été à la place qu'il occupait.

Le rôle qu'il a rempli dans cette suprême lutte du peuple pour le renversement du régime radical, est un titre glorieux à l'éternelle gratitude de ses concitoyens.

Nous n'avons pas besoin de rechercher comment, une fois installé au pouvoir, il a rempli le mandat qui lui avait été confié. S'il a commis quelques erreurs de détail, elles s'expliquent suffisamment par les embarras et les nécessités même de sa situation. Mais quel plus bel éloge peut-on faire de lui que de dire que nul n'a jamais mis en doute la droiture de ses intentions, l'honnêteté de ses vues, ni sa loyauté et sa fidélité envers ceux qui l'avaient nommé.

Il quittera le gouvernement comme il y était entré, avec un nom pur et sans tache, avec une réputation d'intégrité qu'aucun soupçon n'a jamais ternie.

Le gouverneur Nicholls est jeune encore et il pourra être appelé à servir son Etat dans une autre capacité, mais comme homme public et comme homme privé, il aura la satisfaction, en remettant le pouvoir à son successeur, de savoir qu'il a conservé ce qu'il conservera l'estime et l'affection du peuple entier de son Etat. Le nom de Nicholls sera placé dans l'histoire de la Louisiane, à côté des noms honorés de ceux de plusieurs de ses devanciers qui sont restés comme des types d'honneur et de dévouement.

LOUISIANA JOURNAL OF EDUCATION—Nous avons reçu le numéro de janvier de cette publication; il est rempli d'articles et matières concernant les intérêts de la cause de l'instruction.

[illegible] paires bottes à bonnes, pour bébés, à 15 cents la paire, à l'Etoile Rouge.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Les deux dernières représentations de miss Davenport ont été brillantes comme toutes les autres. Pique avait fait en matinée une chambrée complète, et le soir Oliver Twist et London Assurance avaient valu à l'Académie la même affluence de spectateurs. Ce soir, mme Fanny Davenport commencera la dernière semaine de son engagement par le rôle de Fanny Ten Eyck du "Divorce", une des meilleures pièces de Daly. On donnera le même spectacle lundi, mardi et mercredi en matinée, mais mercredi soir à la demande générale, Pique sera reproduit pour la dernière fois.

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nous publions aujourd'hui le tableau de la Compagnie d'assurance d'Orléans, dont le président est notre estimable concitoyen, M. J. Toyes. Les chiffres indiquent que cette compagnie prospère à pas d'importantes affaires dans le cours de cette année. Le montant brut des primes s'est élevé à $363,543 dit et le revenu net est de $264,561. Déduction faite des risques et dépenses, il est resté un bénéfice brut de $95,677 56 qui a été employé par les deux dividendes de juillet et de décembre ainsi bien que par les sommes ajoutées sur la réalisation des consolidés d'Etat et autres valeurs et par une réserve de $10,000 pour risques en cours. Cette réalisation, à pertes et à certaines de l'actif toutes les valeurs douteuses, et notamment sur la Compagnie présente un actif clairement établi sur les plus basses évaluations de $653,836 56 représentant en plus un capital de $500,000, les sommes réservées pour réassurances en risques et les dividendes encore impayés. C'est là une situation on ne peut plus satisfaisante pour les intéressés et qui témoigne de l'excellente gestion des affaires de la Compagnie.

Nouvelle Société Israélite.—Cette nouvelle société, sous le nom de "Congrégation de Fraternité de San Bartolomeo Apostolo", fondée seulement le 18 avril 1879, compte déjà plus de 100 membres actifs. Elle a tenu sa première séance et a élu ses officiers, dont les noms sont mentionnés dans une autre partie du journal. C'est leur bon début et nous en félicitons sincèrement la nouvelle société.

Catholiques Libéraux.—Les membres de cet ordre auront une réunion ce soir à 5 heures. Voyez plus loin un avis relatif à cette convocation.

Vieille Eglise Catholique.—Ce soir, à 7 heures et demie, à la troisième église Presbytérienne, place Washington, 3e district, le Rév. J. H. Vaudry fera un discours sur un sujet qui est indiqué dans un avis publié plus loin.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le son, la touche et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est plus sûrement garanti par lui.

Le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace, convient aux deux sexes et à tous les âges, attendu qu'il ne contient aucune substance capable d'offenser les organes les plus délicats.

400 douzaines caoutchoucs pour dames à 35 sous la paire, à l'Etoile Rouge.

Marchandises Sèches.—On lira avec intérêt, plus loin, une annonce de M. H. Daspit, rue du Canal, 150, qui annonce qu'il a à vendre, à des prix d'une modicité incomparable, le plus riche assortiment de corsets et de marchandises sèches de cette ville.

Mieux vaut gagner $1000 à présent que $10,000 en avril.—Ces mots paraissent vraisemblables à l'annonce de la maison Danziger et sont bonnes à reproduire dans l'intérêt de tout le monde, des vendeurs comme des acheteurs. Les premiers vendront davantage et les seconds auront des marchandises à plus bas prix. La maison Danziger prend toujours à temps son profit. Elle offre aujourd'hui à des prix presque nominaux des articles fort brillants en soieries, velours, cachemires, mantonnets, confections de laine et quantité d'autres marchandises plus convenables pour l'hiver et l'automne que pour l'été. Nous invitons donc nos lecteurs à parcourir la longue annonce que la maison Danziger publie aujourd'hui, dans l'ABEILLE, et nous les engageons à profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire des emplettes à bon marché.

Appareils d'évaporation. — M. James D. Edwards, rue Front 23, 24, 26 et 28, et rue Dolhi 21, 23, 25 et 27, est prêt à fournir des appareils d'évaporation pour sucreries de toute capacité, de 5 jusqu'à 60 boucaux par jour. Ces installations se composent de bassines pour jus, sirop, mélasses, vinaigre à vapeur, chaudières, évaporateurs et vacuum pan de toutes dimensions, refroidisseurs, charbons à sucre, convoyeurs, etc. M. Edwards a déjà vendu nombre de ces appareils d'évaporation qui sont aujourd'hui le premier élément de succès dans la fabrication du sucre. Nous citerons parmi les acheteurs, MM. Edgard Marius de St-Martinville, Victor Rémé, plantation Beka, Azambre Bayol Hermitage, Gardère St Bernard, Edward Sidan, plantation D'Aquin, de St-Mary. Nous pourrions en citer beaucoup d'autres.

Bonnets.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs les l'annonce insérée dans une autre colonne de ce numéro par M. G. P. Maloney, dont le salon est situé au No 150 de la rue du Canal. M. Maloney exécute avec la plus grande habileté toutes les opérations de sa profession. Voir l'annonce.

C'est très bon d'avoir la tête fraîche; mais il faut aussi avoir les pieds chauds, rien n'est plus facile—il n'y a qu'à se procurer une paire de chaussettes doublées de laines, cet article se trouve dans le vaste assortiment de l'Etoile Rouge.

Belles photographies à prix réduits chez E. Simon.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin, pour commiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Bienvenue et Fleurdido.

Bonnets plus de trente sortes, il est fait usage du crêpe crépant de Mme Winslow pour les cheveux, poudre Fontenoss des dames, ceintures, rouge les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provoquent des indigestions en quelques heures. Vous en trouvez chez Hubbard, rue Bienvenue et Fleurdido. 22 cents la bouteille.

Marié, samedi, 3 janvier 1880, à l'église Ste-Anne, par le révérend père Tumoine, M. ERNEST DESVILLES à Mlle AMELIE HOPKINS, tous deux de cette ville.

Décédé, hier matin à 5 heures, HENRI LOUIS MEDUS, à l'âge de 4 mois, fils de Emile Medus et de Adèle Lomet. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures. Le convoi partira de la résidence de son père, concierge Howard et Philip.

Décédé, lundi le 29 décembre 1879, à Fernandina (Floride), FRANCIS BORÉ, époux d'Emelinie Massé de Gaisnord de la Nouvelle-Orléans.

Société italienne sous le nom de Congregazione à Fraternità Bartolomeo Apostolo—Cette nouvelle société, fondée le 18 avril 1879, qui compte plus de cent membres actifs a tenu sa première séance le dimanche, 4 janvier 1880. Une élection a eu lieu et les officiers suivants qui ont été élus :

JOHN BERTOCCHI—Président.
JOSEPH PECORE—Vice-Président.
FRANK LEGUIANE—Trésorier.
CARMEL LA ROSA—Secrétaire des fonctions.
FELIX BERTOCCHI—Secrétaire correspondant.
BENEDETTO CARNEVARO—Garde-Vestiaire.
JOHN BERTOCCHI, Président.
FRANK LEGUIANE, Secrétaire. 11 janv—1f

Suite de la Société de Bienfaisance Mutuelle des Pélicans.

Nlle-Orléans, 11 janvier 1880.

Assemblée régulière ce soir à 7 heures et demie. Affaires importantes.

A. L. TERROT, Président.
H. MESSONNIER, Secrétaire.
11 janv—1f

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans 10 janvier 1880.—L'assemblée annuelle pour élire Directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI 19 courant, dans le cabinet de l'Hôtel St Charles, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS KILBIAW, Secrétaire.
11janv—7T

Compagnie d'Assurance "Hermes".—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'à une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 de ce mois, un dividende de 5 pour cent a été déclaré payable à partir de LUNDI 12 courant.

CHAS. LESASSIER, Secrétaire.
11janv—15f

Catholiques Libéraux d'Amérique.—Le meeting régulier de cet ordre aura lieu DIMANCHE, 11 janvier 1880, à 5 heures du soir, dans la salle de réunion de la rue du Champ, sur les derrières de l'église St. Patrick. Comme il s'agit d'affaires importantes, une grande ponctualité est requise.

Les membres qui désirent devenir membres de l'ordre sont invités à assister à ce meeting.

WM. CONWAY, Président.
W. E. RICHARDSON, Rec. Sec. 11 jan—1f

Vieille Eglise Catholique.

LE Rev. J. H. VAUDRY prêchera ce dimanche ce soir à 7 heures et demie, à la Troisième Eglise Presbytérienne, Place Washington, Sixe District.

Sujet : "Pourquoi les vieux catholiques demandent la réforme." Places gratuites. 11 janv 1f

AVIS.

LE GRAND TABLEAU ALLEGORIQUE représentant

"LA LOUISIANE"

par J. GENIE, est exposé au magasin de M. L. UTER, No 36 rue Royale. 11 janv—6f

ASSOCIATION DES LAINIERS.

Une assemblée générale des marchands de laines aura lieu au local de la bourse, coin Dryades et Poydras, LUNDI SOIR, 12 janvier, à 7 1/2 heures. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,

JOHN F. SHERER.
PAUL E. VORHER, secrétaire.
11 jan—1f

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.

Election Annuelle, 8 janvier 1880.

Président ..... D. POCHELU.
Vice Président.. PAUL DUFESCHOU.
Trésorier ..... J. M. EGGUE.
Secrétaire ..... JOS. PEGUELOUA.
Collecteur ..... B. CAZENAVE.

Directeurs pour le haut de la ville.

J. P. BOURDE.
JULIEN DUTREY.
J. M. ABADIE.
J. M. DESHAUTREAUX.
JOS. COURTADE.
JEAN MAILHES.
SILVAIN TUJAGUE.

Directeurs pour le bas de la ville

FRANCOIS RELOU.
J. P. MAILHE.

Grand Marchal ..... LEON REDON.
Maître de Cérémonies ..B. DARAT.

C. A. GAUDET, Médecin pour le haut de la ville.
S. G. RENSHAW, Médecin pour le bas de la ville.
10 jan.—3f

Salle de l'Association de Prévoyance Mutuelle des Jardiniers.—Les officiers et membres de cette association sont invités à se réunir dans la salle de leurs délibérations DIMANCHE, 11 janvier, à 3 heures de l'après-midi, pour procéder à l'élection des officiers. On les prie d'être ponctuels.

Par ordre du président,

JOHN VOLKER.
THEO. REUTHER, Secrétaire. 10jan—3f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice,

(Casernes et Versailles).

Les officiers et membres de cette association sont par les présentes notifiés qu'une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE aura lieu le DIMANCHE, 11 janvier 1880, à 5 heures P. M., à la salle habituelle des séances.

CETTE REUNION est convoquée à l'effet de prendre l'avis des membres en général relativement au résultat de l'élection du 28 décembre 1879 et nouvelle élection doit être établie de nouveau, en légalité de la dite élection et rétablir l'injustice commise par publication contraire de l'ancien Président, par le soi-disant HENRI ne VILLEMEUVE.

Par ordre du
F. D. SEGERES, Président.
E. A. PAYROUX, Secrétaire aux Minutes. 8 janv—4f

Società Italiana di Mutuo Soccorso.—Sono avvisati i membri della consorgenza del sud: Società che DOMENICA 11 corrente, si terrà assemblea generale trimestrale a norma dello Statuto; qui desidera degli affidati per l'anno corrente, nel solito locale della Società No 132 qui Chartres.

Per ordine del Pres.,
JOHN BOCCHI, ordine
E. TROIA, Il Secretario. 9 janv—3f

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS D'ELECTION.

Messieurs les sociétaires sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 11 du courant, au local de la société, No 9, rue St Louis.

Le scrutin sera ouvert de midi à 3 heures, conformément au nouveau Statut. Le dépouillement du scrutin se fera à 5 1/4 heures précises.

Par ordre de la Direction,

F. TUJAGUE, Président.
A. GUILLEMET, Secrétaire. 4 janv—7f

Culte Evangélique en Langue Française,

TOUS les DIMANCHES à midi, dans le Temple de Bethel, rue de l'Esplanade No 9, vis-à-vis l'hôtel de la Monnaie.

M. TOURRE, évêq. L. RIBOLET, servt.
8 nov—3m—S&D

Il n'est plus besoin de charbon pour se chauffer,

EMPLOYEZ les bûches à feu (imitation de bois) de SULLIVAN & BULGER, en leurs célèbres poêles à gaz, et vous y trouverez du confort et de l'économie. Venez voir et juger par vous-même au No 97 rue du Camp. Vous trouverez aussi chez eux un bel assortiment d'appareils à gaz, de cuisines en fonte, lavabos, etc. Ils posent et réparent les appareils à gas, entreprennent tous les travaux concernant du leur métier de plumbier, tuyautement à neuves, etc.

14 déc—m3janv8—4D

Révolution! Révolution!

DANS LES PRIX DES

Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de venir faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand soin. Venez voir par vous même.—Vite, c'est crainte.—J'expose la médaille que m'ont valu mes rateliers. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.

Les prix les plus réduits de la ville.

City Dental Rooms, 150 rue du Canal.

G P. MALONEY, D. D. S.

Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 janv

AVIS.

BOIS DE CHAUFFAGE.

BOIS DE CHAUFFAGE.

Coin Dumaine et Claiborne.

OFFRE aux familles à vendre le bois de chauffage de première qualité par cords et demi-cords au plus bas prix du marché, à savoir : cords sans être coupé, fr. 26; chêne fr 26; bois de pin de quatre pieds de long, fr 24 50; bois de pin de 3 pieds de long, fr 24; bois de pin de 2 pieds à la voiture, fr 27; chêne, fr 29; bois de pin fr 25 50; la mesure complète bois pieds de long sur quatre de haut le cords, et si on veut savoir si on donne la mesure, venez voir et vous serez satisfaits par la mesure et le quantité du bois.

Livré à domicile sans frais.

Smare—m 24v

E. POMIS.

On demande

UN BON CUISINIER (un homme de préférence) ainsi une bonne fille pour s'occuper du ménage. Ils doivent tous deux avoir de bonnes recommandations.

S'adresser au No 23 de la rue Prytania.
11 janv—1f

Demande d'ouvrières en robes.

PLUSIEURS ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant à

E. HUREAU,
No 9 rue de Chartres, au premier.
11 jan...1f

Demande d'ouvrières.

PLUSIEURS ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant chez Mme GOULARD, au No 40 de la rue Royale. 11 jan—6f

On demande

A louer, une habitation spacieuse en bon état d'emplacement. Pour un marché convenable, on prendra bonne note du contrat. Adresse : Bureau de l'Abeille et faire connaître le plus bas prix.

11 jan...1f

d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

[illegible]

Total des primes		$363,543 45
Moins		
Primes sur risques non expirés	99,242 44	
Primes remboursées	11,020 66	
Réassurances	11,759 34—120,982 24	
Primes nettes		262,806 19
Montant provenant des intérêts, loyers		31,864 62
Revenu		$294,561 00
A déduire :		
Pertes par le feu	672,598 94	
Pertes constitées	29,805 26	
Pertes de rivières	16,816 13	
	$118,810 23	
Réfaction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions diverses	1,098 46	
Impôts	8,258 01	
Bureau des assurances, compte de surveillance et fabricoch	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,396 76—206,883 94	
Profit net		88,677 06
A déduire :		
Profits et pertes sur la vente des valeurs consolidées et autres valeurs	$53,960 41	
Dividendes de juillet	10,000 00	
Dividende de décembre 1879	10,000 00	
Surplus	16,716 65	88,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque		$108,565 42
Bons des Etats-Unis		100,000 00
Propriétés immobiles estimées à plus au plus bas prix du marché		133,166 36
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville		97,344 56
Billets [illegible]		[illegible]
Bons [illegible]		[illegible]
A. G. N. M. R.		23,600 66
500 actions compagnie des Waterworks 63,776		18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks		10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la Nlle-Orléans, non comprises, estimées au taux le plus faible du marché		21,224 26
Prêts sur la vente de collection		22,221 56
Dû par les agents		2,675 37
Total de l'actif		$653,836 56

PASSIF.

Capital		$500,000 00
Réserve pour réassurances		96,243 44
Dividendes non réclamés		6,275 45
Réserve pour pertes non ajustées		10,000 00
Dividende de décembre 1879		10,000 00
Surplus		16,716 65
Total du passif		$653,836 56

L'état ci-dessus est vrai, exact et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HIKES, Secrétaire. J. TOYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BURSON, Troisième Juge de Paix.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, en vertu du mandat du conseil, déclarons par le présent rapport, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif comme il est spécifié et énoncé est vraie et correcte.

WM. A. BELL,
A. SCHERER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende de trois pour cent de la Compagnie pour CENT sur le fonds capital sur actionnaires en la Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.

J. W. HIKES, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL. AD. CAMBRE.
PIERRE FOUTZ. ADE CAMBRE.
CHS. J. LEEDS. CHS. E SCHMIDT.
C. T. DUGAZON. JULES ALDIGE.
CHS. LAFITTE. D. FATIO.
H. GALLY. JULES TUJES.
11 janv—1f

Vingt-deuxième Tableau annuel DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

Conformément à la charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant disponible dans l'année expirée le 31 décembre 1879		$72,736 62
Sur les risques d'incendie	$60,271,57	
Sur les risques de marine	3,728,37	
Sur les risques de rivière	8,636,68	$72,736 62
Fonds payées dans la même période :		
Sur les risques d'incendie	7,985,57	
Sur les risques de marine	5,511,90	
Réfaction (Rebate)	7,094,07	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1879	2,265,97	
Sur capital et propriétés foncières	5,232,36	
Primes remboursées	1,650,10	
Réassurances	6,483,53	
Bureau des Assurances, Dépenses, Profits et Pertes intérêt en moins	6,388,37	43,609,87
Profits		$29,126,75
L'actif de la compagnie est comme suit :		
Prêts garantis par premières hypothèques		$88,091,40
Prêts sur nantissement		32,254,37
Billets pour primes		5,907,13
Actions de la Compagnie du Gaz, d'Assurances et autres actions		25,142,79
Bons de 4 pour cent des Etats Unis		9,913,50
Bons fonciers dans cette ville		45,969 91
Primes en voie de perception		31,095,23
En caisse		23,960,09
Total de l'actif		$290,133,75

Le tableau ci-dessus est une exploitation des livres de la Compagnie.

BY. PETCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et souscrit par devant moi ce 10 janvier 1880.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

Nlle Orléans, 8 janvier 1880.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, le tableau annuel présenté par le président a été examiné et approuvé comme une chose exacte dans les livres de la Compagnie.

Actions en la dépréciation sur le marché de la valeur des propriétés foncières et des actions, les réductions suivantes ont été approuvées à l'unanimité, savoir :

Propriétés foncières	$46,968,94	
Réductions	20,000,00	$17,968,06
Actions	$53,143,79	
Réductions	20,408,04	34,735,75
		$52,703,71

LOUIS BARNETT
Secrétaire.
11 jan...1m.

Pension privée, 123 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.

Mme L. Shapelle, a l'honneur d'informer le public ainsi que les voyageurs que l'on trouve toujours chez elle des chambres très confortables et non meublées. Dépendance pour deux ou trois chambres, des plus agréables.

11janv—3m.

A Louer.

A LOUER BON MARCHE à un bon locataire, le grand magasin bien [illegible] rue Bourbon, entre Conti et Bienville, [illegible] cuisine, chambres à bain. Dépendances pour chambres, cuisine, etc., grande cour, [illegible] 271 [illegible] 11 janv—

WINE

DANZIGER

DEVISE DE DANZIGER,

Mieux vaut perdre $1,000 maintenant, que $10,000 en Avril.

Telle est notre doctrine.

En nous y conformant, nous avons considérablement réduit le prix de toutes nos [illegible]

Dans quelques jours, [illegible] nous nous trouvons en fait de marchandises [illegible] Tout ce que nous avons en fait de marchandises [illegible] vendu à des prix vraiment fabuleusement [illegible] ce qui reste. Les bas journaux sont raison de l'argent. Nous ferons entendre un

GRAND ET ÉCLATANT SACRIFICE DE NOS

MANTEAUX ET DOLMANS MANTEAUX DOMINANTS, MASILLAIS, MANTEAUX D'ENFANTS, ETOFFES POUR ROBES, ARTICLES DE DEUIL, COUVERTURES ET QUILTS.

D'ELEGANTS DOLMANS EN CASHMERES

En conséquence, avec ordre de vendre, C'est [illegible] qui ne manque [illegible]

[illegible] 100 échantillons [illegible] d'échantillons.

Ancien prix	60.00 réduit à	41.00.
Ancien prix	1.00 réduit à	7.00.
Ancien prix	6.50 réduit à	4.00.
Ancien prix	7.50 réduit à	5.00.
Ancien prix	7.50 réduit à	5.00.
Ancien prix	12.50 réduit à	7.00.
Ancien prix	$14 à $17. réduit à	$10 et $12.

Toutes les autres belles qualités sont réduites en une plus grande échelle.

MANTEAUX D'ENFANTS

sont réduits à la moitié des prix marqués.

55 Dolmans en drap noir et en drap à $4 et $6, anciens prix, $6.50 et $10.

50 magnifiques Dolmans réduits à la moitié de leur prix.

Quelques tailleurs pour dames restant encore sont mis à nouveau vendeurs pour la moitié de leur valeur pour aiser la place à ceux qui vendent, sans égard au prix, un lot de vêtements pour dames.

Nous mettrons de nouveaux [illegible] en pleine activité, et l'ouvrage y affluera. Toutes les [illegible] que nous avons [illegible] le plus en [illegible] Nous [illegible] tous nos clients du département et nous faisons tous nos efforts pour satisfaire notre nombreuse clientèle. Nous employons y avoir réussi jusqu'à ce moment.

Bravos de la saison!

Nous venons [illegible] en vente un lot de 300 balles [illegible] d'enfant en [illegible] et laine, sur prix les plus bas dont on ait jamais entendu parler. Nous les a vendus [illegible] à $1 50; ils valent en réalité $2 50. Aussi : un lot de rat [illegible] pour jeunes enfants, à un prix étonnamment bas. Adieu.

DANZIGER.

DERNIERE REDUCTION DANS LES COUVERTURES.

Nous les vendons sans nous préoccuper le moins du monde de ce qu'elles nous ont coûté.

Une bonne couverture en molleton 12-4 que nous vendions $4 75, est réduite à $3 00.

50 paires couvertures 10-4, que nous vendions $4 50, sont réduites à $3 25.

50 paires couvertures Napoléon Gomez, que nous vendions $8, sont réduites à $6.

Nous avons en outre des [illegible] entre $6 et la Collière, que nous vendions $10 50, sont réduites à $9 50.

500 COUVRE-POINTES OUATES de pays, à meilleur marché que nulle part ailleurs.

GRANDES REDUCTION DANS LES ETOFFES POUR ROBES DE TOUS GENRES.

Cest ici le plus grande choix de la saison. Rien de semblable [illegible] ici. Nous avons en fait de réductions sur les marchandises [illegible] et les nouveautés.

Toutes nos belles nouveautés en soie et en laine que nous vendions jusqu'à présent $2, $3 et $4, sont réduites à $1 25, $1 50 et $2 50.

150 pièces cachemire couleur à 50, 35, 50 et 75 cts.

400 pièces d'étoffes pour robes, en vendant entre 25 et 30 cts, sont réduites à 15 cts.

[illegible] pièces d'étoffes fantaisie pour tailleurs, autrefois jusqu'à 40 et 50 cts, sont maintenant réduites à 25 cts seulement.

300 yardes popelinettes brochées à 12 1/2 cts.

3 cases d'étoffes pour robes à 6 cts, valant jusqu'à 12 cts.

500 pièces d'étoffes pour robes à 10 cts, valant jusqu'à présent 12 et 17 1/2 cts.

Toutes nos étoffes de laine pour robes sont réduites à moitié prix.

MARCHANDISES DE DEUIL.

100 pièces d'Alpaca noir à 12 1/2 cts, en valant 20 cts.

150 pièces de Cachemirette noire à 15 cts, en valant 20 cts.

Le meilleur Cachemire noir tout laine à 45 cts. Le meilleur Cachemire noir de Lupin à 60, 70, 85 et 95 cts.

Bombazine, Merrin, Drap impérial, Crêpe anglais, etc., etc.

Vous devez acheter une pelerine fourrure pour un quart de l'ancien prix chez DANZIGER. DANZIGER.

FABRIQUE DE LINGE DE DESSOUS POUR DAMES.

Le plus bel étalage de linge de dessous pour dames et pour enfants, fabriqué dans cette ville.

Avant d'aller à la campagne, venez voir le plus [illegible] pour dames et enfants à la dernière [illegible] Nous avons ajouté à notre large stock des articles d'un nouveau genre [illegible] Nous avons ajouté à notre large stock des articles d'un nouveau genre [illegible] Venez voir. Nous avons fabriqué [illegible] Nous avons [illegible] Nous [illegible] Nous [illegible] Nous